

Blue Quill's Res. School

St Paul 13 May 1940

Au Rév. Père H. Bouthier o.m.i.
Provincial.

ARCHIVES OB'AT'S

O. M. I.

EDMONTON, ALBERTA

Bon Père et bien cher Père

L'autre jour à St Albert j'ai affirmé "avec une certaine vivacité" que la nouvelle installation des douches était telle que la pudeur et la modestie pouvait être observée mieux que dans l'ancien système des bains, si on suivait les directions par moi données au Rév. Père Pratt et à Monsieur Buck.

Le Père Bouchard m'ayant rapporté que ces instructions n'étaient pas observées, j'en ai repus et le Père Pratt et Mr. Buck en présence du Père Bouchard lui-même au moment même où il s'était plaint. Ils ont promis que mes instructions seraient suivies à l'avenir.

Après le Père Bouchard s'étant plaint de nouveau me laissant à entendre qu'il voulait vous en écrire, je l'ai engagé à vous écrire à ce sujet.

J'ai montré votre première lettre à ce sujet au Père Pratt, qui me dit que tout se ferait selon mes instructions.

SMITH
S BOND
CANADA

Depuis mon retour d'Edmonton le Père Bouchard (au reçu d'une lettre du Père LeBris parait-il) tout un coup vient me trouver pour me dire qu'il s'en allait au Lac LaSelle et qu'il ne reviendrait que rarement à l'école, et qu'il allait demander une augmentation de son allocation etc. Ne sachant la vraie raison de cette manière d'agir je me suis imaginé que c'était parce que le Père Pratt n'avait pas tout de suite payé un compte du Père Bouchard chez Radio Supply. Ce n'est qu'après que j'ai su quel agissait ainsi pour protester contre les douches, et je suppose que c'est la lettre du Père LeBris qui l'avait ainsi surexcité.

Vendredi dernier je vais à la salle des garçons chercher un garçon appelé au Parloir. Mon entrée n'y était donc pas attendue, or ça s'avolomait qu'ils prenaient leur douches. Je n'y ai vu aucune indécence dans la manière dont les douches se prenaient.

Les enfants entre dans les cabines avec leur sous-vêtement, il y a un rideau devant chaque cabine. il ôte ses combinaisons et l'accroche en dehors à un crochet avec son coude main; après que les robinets sont refermés il s'enlève avec son coude main et revêt de nouveau ses sous-vêtements et sort de la cabine. Entre temps les autres

HOWARD
B. R. G. R.
MADE IN

THE
B. R. G. R.
ADA

O. M. I.

EDMONTON, ALBERTA

enfants qui doivent suivre soigneusement près en
souventement. Je ne vois rien d'immodeste dans
cette manière d'agir d'autant plus que le
Père Pratt et Bourneback font la surveillance
pendant ce temps là.

En tous les cas s'il peut arriver quelque
manquement légers à la modestie ce n'est certaine-
ment pas l'installation qui est à blâmer, mais
un manquement de vigilance. Mais ceci
peut arriver dans n'importe quelle partie
de la maison. Ainsi au dortoir, au lever et
au coucher des enfants, ou quand ils changent
de linge, la même vigilance est requise et malgré
cela il peut arriver quelque immodesties.

Espérant que ces détails vous satisfieront

Je demeure

vostra bien dévoué frère en N.S. & M.I.

L. Batten
O.M.I.

P. S. Nous venons de recevoir une partie de notre
chèque de l'École pour football. Environ \$1100.-
restent dûs. Mais ce montant sera certainement
payé plus tard.

L.B.

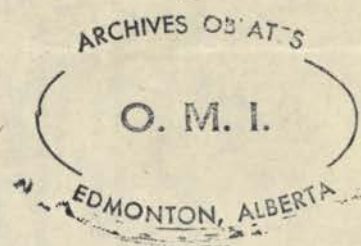
PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.61

Blue Quince School.

St Paul 4. Mai 1936

Rev. Père H. Routhier O.M.I.
Provinciale.



Rev. et bien cher Père,

Vous avez sans doute reçu une lettre du chef de la Reserve de Saddle Lake. Il m'a dit qu'il vous avait vu et mis au courant des plaintes qu'il avait à faire contre le gardien des enfants. Je vous envoie les explications de Monsieur Buck. et je n'ai aucun doute sur la veracité des faits tels qu'il les expose.

Je suggère la réponse suivante au chef. En quelque chose d'approchant « Après enquête je trouve les accusations contre le gardien exagérées. En tous les cas pour l'avenir le gardien est prêt à promettre de ne pas frapper les enfants à condition que les grands garçons de leur côté promettent de ne pas lever la main pour le menacer, puisque le Gardien ne peut pas savoir s'ils vont le frapper ou non. De fait il a été frappé par moi et cela sans se venger. »

De plus félicitez le chef pour l'aide qu'il donne au Principal de l'école chaque fois qu'il visite l'école pour donner des avis aux enfants.

Votre tout dévoué frere en U.S. et M.I.

L. Baltes
O.M.I.

D SMITH
22 BOM
CANADA

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220
7744



Ce 9 mai, 1940

Révérénd Père L. Balter O.M.I., sup.,
St-Paul, Alberta.

Mon Cher Père Balter:

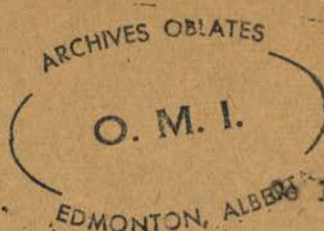
Je vous inclus une lettre reçue ce matin du P. Bouchard dont l'accent de sincérité et d'émotion m'émeut moi-même, et me démontre que vous-même ou le P. Bouchard vous illusionnez sur la gravité ou la non-gravité de ces manquements à la pudeur dans la manière de prendre les bains. J'ai confiance en votre jugement et je demande instamment de corriger les abus s'il en existe. Vous m'avez dit l'autre jour à St-Albert que la manière de prendre les bains était décente, et même vous l'avez dit avec une certaine vivacité. Je ne suis pas sur les lieux pour me rendre compte de ce qui en est et ne puis présentement m'y rendre. Cette lettre du P. Bouchard m'accuse de lenteur alors que je vous ai écrit immédiatement à la réception de la sienne et y ai mis de la fermeté. Rendez-vous bien compte que la pudeur est sauvegardée et ceci "de visu". Le témoignage du P. Bouchard est trop grave - contredisant l'opinion que vous m'avez exprimée l'autre jour - pour que vous soyez satisfait des justifications du P. Pratt, sans avoir vu sur place les enfants qui prennent leurs bains. Si vous êtes bien assuré, après avoir vu les choses telles qu'elles se passent, que la moralité est sauve dites-le-moi et tâchez d'en convaincre le P. Bouchard.

Bien sincèrement et fraternellement en N.S. et M.I.,

H. Routhier O.M.I., prov.

1927
GACB

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.61



15 mai, 1940

Révérénd Père L. Balter O.M.I., sup.,
St-Paul, Alberta.

Cher Père Balter:

Merci pour votre lettre. Je crois comme vous que les douches sont suffisantes pour qu'on y observe la modestie. Vous savez comme moi qu'il faut parfois s'assurer des assertions que l'on nous fait, surtout quand certains faits du passé peuvent nous laisser un doute raisonnable. C'est pourquoi j'insiste que de temps en temps vous vous rendiez compte de visu de ce qui se passe dans ces douches. Il serait à propos de voir le P. Bouchard pour avoir une explication de sa décision de quitter l'Ecole à la suite de cet incident. Je crois que sa place est à la Réserve sauf pendant les mois de gros froids, mais je n'aimerais pas de malentendu à ce sujet, surtout qu'il doit collaborer à l'oeuvre de l'Ecole.

Voudrez-vous dire au P. Pratt que l'achat des plaques pour les sermons cris est fait, mais que ce travail sera long. Nous achèterons le papier quand un nombre suffisant de copies de feuilles sera prêt.

Bon courage et veuillez à ma profonde affection pour vous en N.S. et

M.I.

H. Routhier

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.61